



Les parcs nationaux  
français et  
la Stratégie Nationale  
pour la Biodiversité

un **document**  
**agencement** naturel

## ► Les parcs nationaux et la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, un engagement naturel

En 2011, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), dont l'ambition est de préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, et d'en assurer l'usage durable et équitable. Pour cela, l'implication de tous et de tous les secteurs d'activité sur l'ensemble du territoire national est nécessaire. Le réseau des 10 parcs nationaux français, fédéré par Parcs nationaux de France (PNF), constitue un élément essentiel de la politique nationale de protection de la nature. Les actions des établissements des parcs nationaux sont en étroite adéquation avec les objectifs de la SNB, ils sont de fait des acteurs incontournables en matière de biodiversité. Au-delà de la seule gestion d'espaces réglementés, les parcs nationaux sont porteurs de projets innovants, ils sont aussi animateurs de réseaux de partenaires ou encore mènent des expériences originales d'implications locales et citoyennes en faveur de la biodiversité.

Afin d'expliciter cette multicompétence au regard de la SNB, une série d'actions emblématiques ont été compilées dans ce document qui manifeste l'engagement du réseau des parcs nationaux.

### La biodiversité, un enjeu international reconnu au cœur de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)

- L'érosion de la biodiversité et ses conséquences sur nos sociétés sont maintenant largement prouvées et documentées. Consciente de ces enjeux, la France a établi une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) pour la période 2011-2020, concrétisant l'engagement français au titre de la Convention sur la Diversité Biologique (dite Convention internationale de Rio), ratifiée par la France en 1994.
- La SNB vise à préserver, restaurer et accroître la diversité du vivant dans tous les espaces terrestres et marins dont la France est responsable, en métropole et outre-mer.
- Parce que la biodiversité est un enjeu de société crucial, la SNB favorise la mobilisation de tous les acteurs, privés et publics (collectivités, entreprises, associations...). Toute organisation peut ainsi traduire son engagement par une adhésion volontaire à la vision et aux principes de la SNB. Elle concrétise ensuite cette adhésion par un ensemble d'actions décrites dans sa déclaration d'engagement volontaire à la SNB.

- Le réseau des parcs nationaux, impliqué dès l'élaboration de la SNB, y a adhéré en 2011, puis a formalisé son engagement en 2013 sous la forme d'un recueil de 21 actions particulièrement emblématiques, originales, exemplaires ou innovantes en faveur de la biodiversité.

### Le réseau des parcs nationaux : une implication naturelle dans la SNB

#### Le réseau des parcs nationaux en France, grande diversité et hautes valeurs patrimoniales

- La France compte aujourd'hui 10 parcs nationaux, fédérés par PNF. Ils recouvrent une grande variété d'écosystèmes terrestres et maritimes, en métropole comme en outre-mer (voir carte). Les parcs nationaux français participent de l'identité culturelle de la Nation au même titre que les monuments les plus prestigieux. Ils offrent une combinaison d'espaces terrestres et maritimes remarquables et une gouvernance qui permet d'en préserver les richesses.



- Parc national de la Vanoise (1963)
- Parc national de Port-Cros (1963)
- Parc national des Pyrénées (1967)
- Parc national des Cévennes (1970)
- Parc national des Ecrins (1973)
- Parc national du Mercantour (1979)
- Parc national de la Guadeloupe (1989)
- Parc national de La Réunion (2007)
- Parc amazonien de Guyane (2007)
- Parc national des Calanques (2012)



© B. Lequette - Parc national de La Réunion

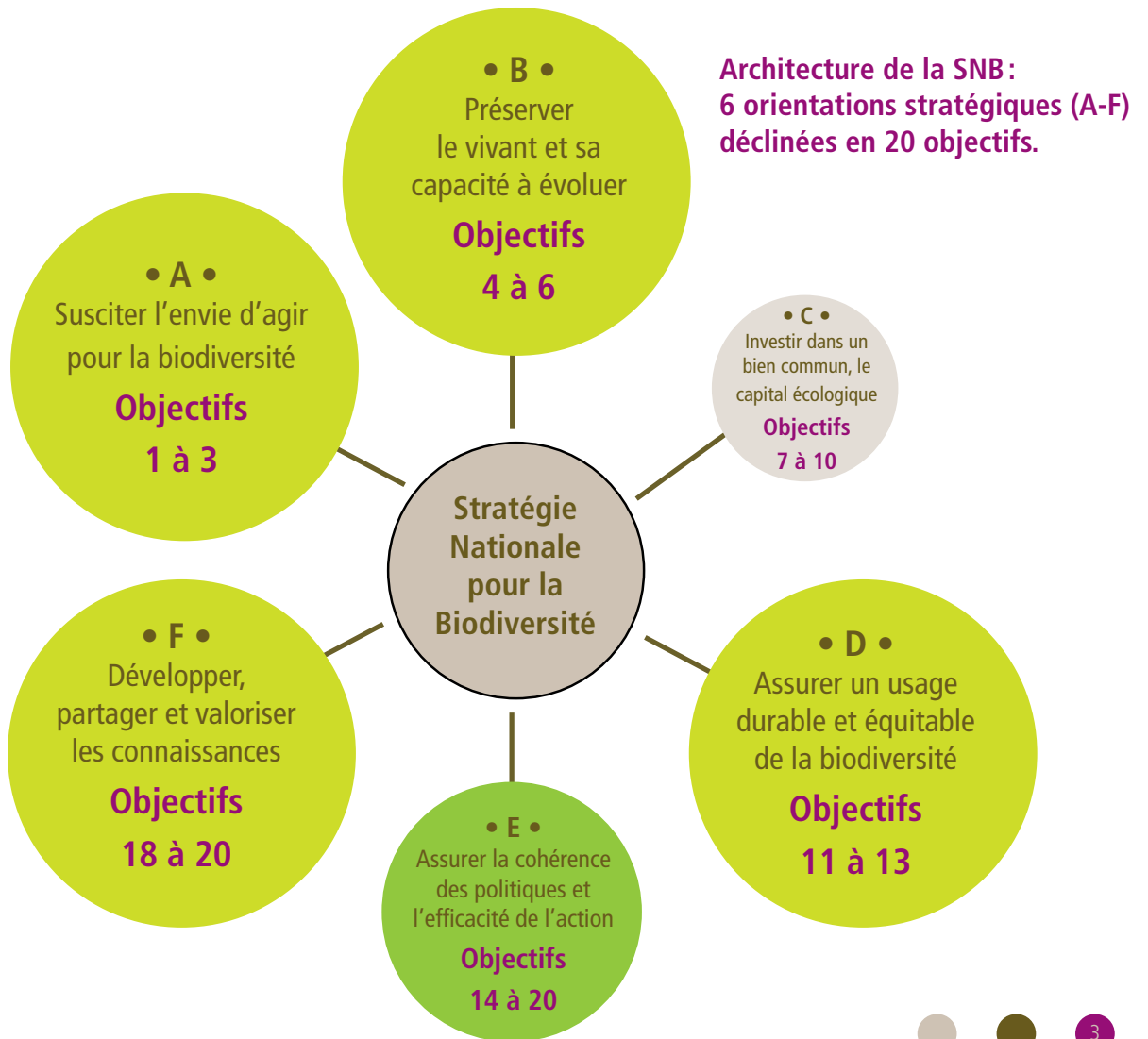
**Plus généralement, l'adéquation étroite entre les actions des parcs nationaux et les objectifs de la SNB fait de ceux-ci des acteurs incontournables en matière de biodiversité, dont l'expertise et la compétence collective sont reconnues.**

- Avant même que le terme de « biodiversité » ne soit consacré par l'usage, les établissements publics des parcs nationaux se sont investis dans sa protection. De fait, ils constituent, depuis 1960, une pierre angulaire de la politique nationale de protection de la nature et notamment de la SNB.
- Leurs territoires sont des espaces reconnus de biodiversité exceptionnelle. Ils constituent aussi, avec les autres espaces protégés, des points d'ancrage pour un réseau de connectivité avec la biodiversité dite ordinaire sur l'ensemble du territoire et sont ainsi partie intégrante de la Trame Verte et Bleue.

**La SNB, 6 orientations stratégiques sur lesquelles sont présents les parcs nationaux**

- La SNB est structurée en 6 orientations stratégiques, elles-mêmes déclinées en 20 objectifs. Le diagramme suivant montre que l'action des parcs nationaux contribue à toutes les orientations.

N.B. : le poids de la contribution des parcs nationaux aux orientations est matérialisé par la taille des cercles



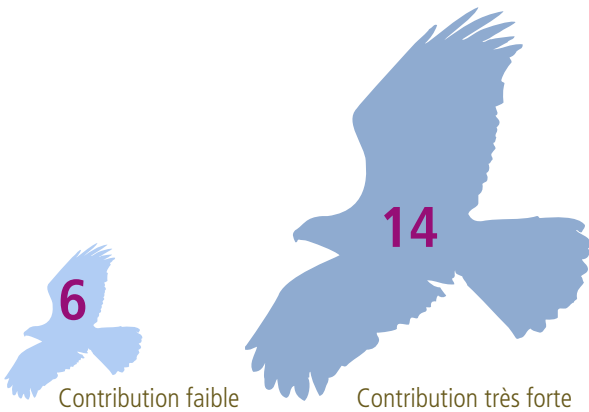
**Architecture de la SNB : 6 orientations stratégiques (A-F) déclinées en 20 objectifs.**



© R. Jordana - Parc national de la Vanoïse

## La SNB, 20 objectifs sur lesquels sont mobilisés les parcs nationaux

- De fait, l'essentiel des actions conduites par les parcs nationaux peut être réparti dans les 20 objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Pour 14 d'entre eux, la contribution des établissements des parcs nationaux est très forte.



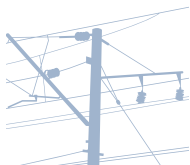
### Contribution des parcs nationaux aux 20 objectifs SNB

- La grande majorité des actions des parcs nationaux correspondent à l'un ou l'autre des objectifs de la SNB. Le réseau des parcs nationaux a choisi d'explicitier son engagement d'une part en montrant cette « multicom pétence » des établissements des parcs nationaux et, d'autre part, en présentant une collection de 21 exemples d'actions, particulièrement emblématiques, originales, exemplaires ou innovantes en faveur de la biodiversité ; chacune contribuant à un, deux, trois, voire quatre objectifs de la SNB. Le document d'engagement compile ainsi des projets susceptibles d'inspirer d'autres acteurs.

- Le présent document identifie une sélection resserrée de 11 projets, un par établissement, illustrant ainsi le rôle-clé du réseau des parcs nationaux dans la mise en œuvre de la SNB.

- L'implication du réseau des parcs nationaux pour la biodiversité déborde évidemment de ces 21 actions exemplaires. En effet, ce sont plusieurs centaines d'actions qui sont conduites en parallèle dans les 10 parcs nationaux.
- La SNB reconnaît que la préservation de la biodiversité doit reposer sur un réseau d'aires protégées interconnectées, à travers l'**Objectif 5 de la SNB « construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés »**. Les parcs nationaux constituent des points d'ancrage indispensables de ce réseau, connectant ainsi biodiversité exceptionnelle et biodiversité ordinaire, aux côtés des réserves, des parcs naturels régionaux, des parcs naturels marins, des terrains acquis par les conservatoires, du réseau Natura 2000, de la Trame Verte et Bleue... De plus, ils consolident cette infrastructure écologique puisque 3 nouveaux parcs nationaux ont été créés depuis 2007 et qu'un onzième est à l'étude dans les forêts de Champagne et de Bourgogne.
- A l'échelle locale, les chartes, construites en concertation, constituent une référence pour les documents de planification (tels que les PLU), de même que la représentation du réseau dans de nombreuses instances nationales participe à **« garantir la cohérence entre politiques publiques » (Objectif 14 de la SNB)**.

## ► Un partenariat pour réduire la mortalité des oiseaux liée aux infrastructures électriques dangereuses en Savoie



### un programme d'ampleur à l'échelle d'un département

5 organismes signataires de la convention

28 espèces concernées

37 poteaux et 28 km de lignes identifiés à risque, 6 poteaux neutralisés dès 2012

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

► La neutralisation des lignes et autres installations électriques « à risque » contribue de manière significative à la réduction des risques de collision pour les espèces d'oiseaux sensibles. La convention contribue ainsi de manière importante à « maîtriser les pressions sur la biodiversité » (Objectif 11 de la SNB).

### Le projet d'un coup d'œil

Sous l'impulsion du Parc national de la Vanoise, une convention-cadre a été signée pour 3 ans entre ERDF, gestionnaire de réseaux électriques, les parcs nationaux et naturels régionaux de Savoie et la LPO Savoie, afin de réduire la mortalité de l'avifaune liée à ces infrastructures. Entre 2012 et 2014, un ensemble de poteaux et lignes électriques seront équipés pour diminuer les percussions et électrocutions, cause majeure de mortalité, en particulier pour les rapaces et les oiseaux de grande envergure : Gypaète barbu, Aigle royal, Grand duc d'Europe, Cigogne blanche...

- Le projet participe à la protection des oiseaux de montagne (28 espèces visées), en particulier des rapaces qui sont les principales victimes des lignes et ouvrages électriques ; il concourt ainsi à « préserver les espèces et leur diversité » (Objectif 4 de la SNB).
- **Les parcs nationaux, stimulateurs de partenariats pour la biodiversité : le Parc national de la Vanoise fédère autour de lui 5 organismes pour réduire la mortalité des oiseaux de montagne .**

## ► Un Inventaire Biologique Généralisé pour mieux connaître la biodiversité



### la connaissance de la « petite » biodiversité progresse

Avant 2007, environ 2 000 espèces connues

Début 2013, près de 7 000 espèces recensées

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

► Le projet d'Inventaire Biologique Généralisé entraîne une amélioration considérable de la connaissance de la biodiversité des territoires étudiés et une mise en réseau des gestionnaires et des scientifiques travaillant sur l'identification des espèces. Il est donc

### Le projet d'un coup d'œil

En 2007, les territoires du Parc national du Mercantour et du Parco naturale Alpi Marittime sont devenus le lieu du premier Inventaire Généralisé de la Biodiversité en Europe, et le 2<sup>ème</sup> dans le monde. Plus de 300 spécialistes de l'identification des espèces, professionnels et amateurs, concentrent leurs efforts sur les groupes les moins prospectés (insectes, lichens...) et les milieux mal connus ou porteurs d'enjeux de gestion forts (milieux forestiers, lacustres...).

en parfaite adéquation avec l'Objectif 18 de la SNB : « développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances ».

- **Les parcs nationaux, des pionniers de la science : l'Inventaire Biologique Généralisé Mercantour / Alpi Marittime est le 2<sup>ème</sup> dans le monde, le 1<sup>er</sup> en Europe.**



## ► Pour la protection d'oiseaux rares, l'opération « Deux nuits pour La Réunion, éteignons nos lumières »

176 

71 

### Commune de Cilaos, nombre de Pétrels échoués observés

2011 (sans extinction de lumière)

2012 (participation à l'opération « Deux nuits pour La Réunion »)

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- Les deux espèces de Pétrel ont une image attractive, participent de l'identité réunionnaise, ne sont pas concurrentes des activités économiques et sont inoffensives pour l'homme. Elles peuvent donc fédérer les acteurs sans polémique et la démarche permet de « faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs » (Objectif 3 de la SNB).
- Si l'action mobilise en premier lieu les responsables et gestionnaires d'éclairage public, le grand public, invité à participer aux manifestations, est ainsi

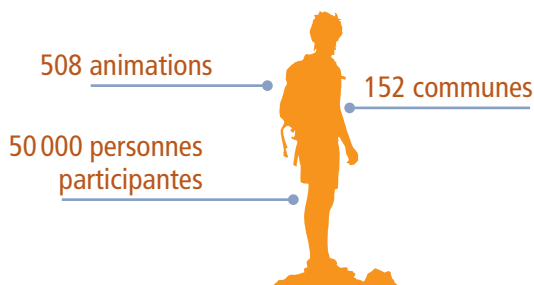
### Le projet d'un coup d'œil

La pollution lumineuse constitue une des menaces principales pour le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon, deux espèces d'oiseaux marins très menacées et présentes uniquement sur l'île de La Réunion. En effet, lors de leur premier envol, les jeunes Pétrels, attirés par les éclairages des villes, peuvent s'échouer à terre. Depuis 2010, l'opération annuelle « Deux nuits pour La Réunion », coordonnée par le Parc national et la Société d'études ornithologiques (SEOR), permet de réduire l'éclairage durant la période critique des envols et de sensibiliser le public comme les acteurs clés.

sensibilisé à la problématique. « Deux nuits pour La Réunion » participe ainsi à « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB).

- La réduction de la pollution lumineuse est identifiée comme prioritaire pour la conservation des deux Pétrels endémiques et emblématiques de la biodiversité réunionnaise. L'action contribue ainsi clairement à « préserver les espèces et leur diversité » (Objectif 4 de la SNB).
- **Les parcs nationaux rassemblent autour de la biodiversité : le succès de l'opération et la réduction de mortalité des Pétrels est permise par l'implication de tous.**

## ► Le festival nature, pour l'homme et pour la nature



### Le festival nature, une dynamique culturelle d'ampleur

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

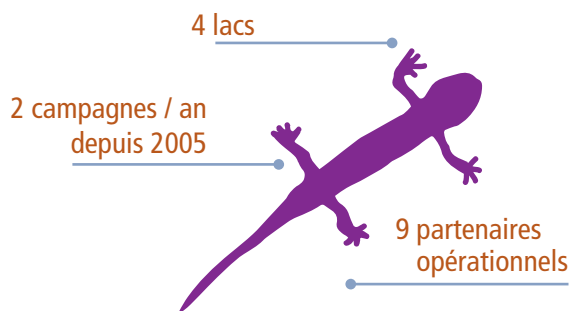
- Le festival offre au public - habitants, touristes, adultes, enfants et scolaires - un ensemble d'animations sous la forme d'ateliers, de balades d'observation... qui mettent en valeur l'environnement naturel, culturel et humain du territoire. En rapprochant ainsi le public de ce double patrimoine, le festival participe à « faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature » (Objectif 1 de la SNB).

### Le projet d'un coup d'œil

Depuis 1992, le Parc national des Cévennes coordonne un festival permanent de l'homme et de la nature. Gratuit pour le public, le festival est porté par l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associations, professionnels...) et est fondé sur le partage et les échanges pour les habitants comme les visiteurs.

- Tous les acteurs du territoire sont invités à partager leurs connaissances et leurs savoir-faire à propos de la nature en contribuant au festival, qui permet ainsi de « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB).
- **Les parcs nationaux, catalyseurs d'une dynamique locale : le Parc national fait en sorte que 2 animations sur 3 soient proposées par des acteurs locaux (collectivités, associations, professionnels...).**

## ► Des « lacs sentinelles » dans les Alpes



### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- La collaboration avec les équipes de scientifiques permet d'acquérir des connaissances originales sur l'évolution écologique de plusieurs lacs pour mieux orienter les mesures de gestion. Le programme « lacs sentinelles » contribue clairement à « développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances » (Objectif 18 de la SNB).
- Établir un diagnostic sur l'état de conservation

### Le projet d'un coup d'œil

Depuis 2005, le Parc national des Écrins effectue un suivi de 4 lacs d'altitude situés dans sa zone cœur, au travers de divers indicateurs physiques (température...) et biologiques (composition du plancton...). En 2011, le programme a pris de l'ampleur et 8 partenaires avancent collectivement vers une harmonisation des protocoles de suivi à l'échelle des Alpes. L'impact sur ces lacs des changements globaux, comme des activités humaines de proximité, est ainsi de mieux en mieux connu, ce qui permet une meilleure gestion.

des lacs rend possible l'identification d'actions de restauration et de gestion permettant de corriger les dysfonctionnements observés, il s'agit donc d'« améliorer l'expertise afin de renforcer la capacité à anticiper et à agir, en s'appuyant sur toutes les connaissances » (Objectif 19 de la SNB).

- **Les parcs nationaux, moteurs de réseaux de partenaires : chercheurs, gestionnaires d'espaces protégés et des milieux aquatiques s'unissent pour la connaissance des lacs de montagne.**

## ► L'Atlas de la Biodiversité des Communes : un projet participatif



Nombre de communes sollicitées pour le programme « Atlas de la Biodiversité des Communes »

2012

Objectif à l'horizon 2016

### Les parcs nationaux s'engagent pour la SNB

- Les élus, les citoyens, les élèves des écoles sont associés à la collecte des informations nécessaires aux Atlas, à travers une démarche de sciences participatives. L'élaboration des Atlas participe ainsi à « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB).
- L'opération contribue aussi à « faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature » (Objectif 1

### Le projet d'un coup d'œil

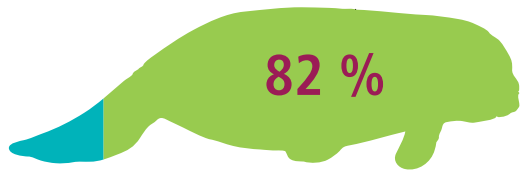
Débuté en 2012, l'Atlas mobilise à ce jour 6 communes du Parc national sur lesquelles sont réalisés des inventaires de biodiversité. Professionnels de l'environnement, citoyens amateurs et scolaires contribuent à la collecte des données sur la biodiversité « de proximité ».

Les communes, activement associées à la démarche, seront les bénéficiaires des connaissances acquises et pourront mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs décisions et aménagements.

de la SNB) puisque les habitants et élus découvrent et peuvent ainsi s'approprier une biodiversité remarquable et ordinaire, sur leur lieu de vie.

- L'instauration d'un dialogue entre professionnels de l'environnement et élus, permet à ces derniers de s'approprier les enjeux de biodiversité. Le projet permet ainsi de « faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs » (Objectif 3 de la SNB).
- **Les parcs nationaux, des lanceurs d'idées : l'Atlas de la Biodiversité est un outil construit par et pour les communes.**

## ► Favoriser le retour d'un mammifère marin rare : la réintroduction du Lamantin des Antilles



82 % des Guadeloupéens ayant entendu parler du projet du Lamantin en Guadeloupe y sont favorables

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- L'opération permettra non seulement à la Guadeloupe de retrouver un élément fort de sa biodiversité. A plus long terme, elle vise à reconstituer une population dans les Petites Antilles d'où l'espèce a totalement disparu et rétablir ainsi un flux génétique entre des populations aujourd'hui déconnectées au nord et au sud. Elle contribue ainsi clairement à « préserver les espèces et leur diversité » (Objectif 4 de la SNB).
- L'opération participe aussi à « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB) puisqu'elle s'accompagne d'actions de

### Le projet d'un coup d'œil

Après une longue phase préparatoire, le projet de réintroduction du Lamantin mené par le Parc national de la Guadeloupe doit se concrétiser par le relâcher d'une quinzaine d'individus dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin entre 2014 et 2019.

sensibilisation et de concertation locale pour faire participer les guadeloupéens au retour d'un animal emblématique qui perdure dans la culture créole.

- De plus, le Lamantin offre une image attractive et constitue une opportunité pour fédérer les acteurs locaux autour d'une meilleure gestion patrimoniale de la baie du Grand Cul-de-Sac marin et ainsi « faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs » (Objectif 3 de la SNB).
- **Les parcs nationaux mettent au point des solutions novatrices : la réintroduction d'un mammifère marin est une première à l'échelle mondiale.**

## ► Pour le retour à un écosystème fonctionnel : l'éradication des espèces végétales exotiques envahissantes

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- L'éradication d'espèces exotiques aux écosystèmes méditerranéens permettra de restaurer ces milieux et de leur rendre leur dynamique naturelle, ce qui contribue à « préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement » (Objectif 6 de la SNB).
- Les opérations d'éradication, par arrachage, vont recourir à la participation des citoyens, elles visent ainsi à « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB).
- Les espèces exotiques envahissantes empêchent de nombreuses espèces naturellement présentes de s'implanter et de prospérer. Le programme d'éradication contribue donc à « maîtriser les pressions sur la biodiversité » (Objectif 11 de la SNB).

### Le projet d'un coup d'œil

Les espèces végétales exotiques envahissantes ont été identifiées comme une menace sur la biodiversité locale en divers points du cœur du Parc national des Calanques. Celles-ci prolifèrent, prennent la place des espèces locales et perturbent le fonctionnement des écosystèmes. Un programme d'éradication a été initié en 2012 par une phase préliminaire de diagnostic. Les actions d'arrachage, impliquant une participation citoyenne, débutent à la fin 2013.

- **Les parcs nationaux construisent des solutions collectives en faveur de la biodiversité : le projet inclut une enquête sur les perceptions des résidents et visiteurs sur les espèces exotiques envahissantes, de façon à mieux générer une meilleure dynamique participative autour des actions d'éradication.**



## Mobilisation des communes à la sensibilisation et la préservation du Sanctuaire PELAGOS

26



Communes adhérentes à la charte de partenariat PELAGOS en 2012

62



Objectif à l'horizon 2016

Sur 124 communes riveraines en France

### Le projet d'un coup d'œil

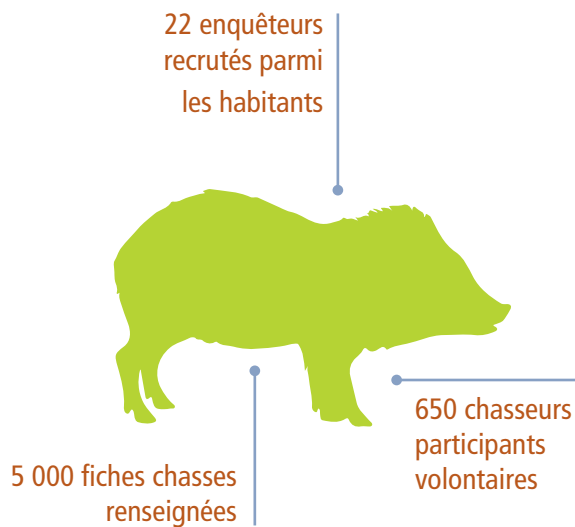
Le Sanctuaire PELAGOS, né d'un accord entre la France, l'Italie et Monaco, est un vaste espace marin, côtier et de haute mer, sur lequel sont menées des actions concertées pour la protection des cétacés (baleines, cachalots, dauphins etc.). La charte de partenariat, initiée en 2008 et portée par le Parc national de Port-Cros, vise à renforcer l'implication des collectivités dans la démarche PELAGOS : les communes littorales riveraines du Sanctuaire en adhérant à la charte s'engagent à réaliser des actions concrètes en faveur de ces mammifères marins.

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- Les mammifères marins de Méditerranée ont une bonne image auprès du public et sont touristiquement attractifs. C'est pourquoi PELAGOS et la charte de partenariat constituent un réel moteur de développement et d'animation pour les communes contribuant ainsi à « faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs » (Objectif 3 de la SNB).
- La démarche de charte de partenariat participe aussi à « renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes » (Objectif 2 de la SNB) puisqu'elle s'accompagne d'actions de sensibilisation et d'engagement des acteurs touristiques proposant l'observation des baleines (whale-watching).
- Les mammifères marins illustrent la solidarité écologique entre les différentes zones marines françaises, italiennes et monégasques. C'est sur ce constat qu'est né l'accord tripartite PELAGOS, visant à protéger les cétacés des pressions humaines. Sa déclinaison à l'échelle locale par la démarche de charte contribue à « développer la solidarité nationale et internationale entre les territoires » (Objectif 16 de la SNB).
- **Les parcs nationaux, initiateurs de mouvements en faveur de la biodiversité : en adhérant à la charte PELAGOS, des communes ont déjà mis en place des actions concrètes en faveur des mammifères marins.**



## Un programme participatif d'étude, de suivi et de gestion de la faune chassée



### Le projet d'un coup d'œil

Dans un contexte social où la chasse est une nécessité alimentaire mais aussi un acte étroitement lié aux pratiques culturelles, la préservation sur le long terme de la ressource gibier est un enjeu majeur de la forêt guyanaise. De plus, certaines espèces jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'écosystème forestier. Depuis 2009, en partenariat avec l'Observatoire Hommes Milieux Oyapock du CNRS et l'ONCFS, le Parc amazonien de Guyane mène un important programme d'études participatives qui vise à connaître les besoins et les pratiques des populations du territoire ainsi que l'état des populations de gibiers. La finalité est de co-construire avec les communautés locales amérindiennes et aluku (noir-marrons) des mesures de gestion adaptées aux modes de vie et de gouvernance de chaque population.

### Un programme participatif en Guyane

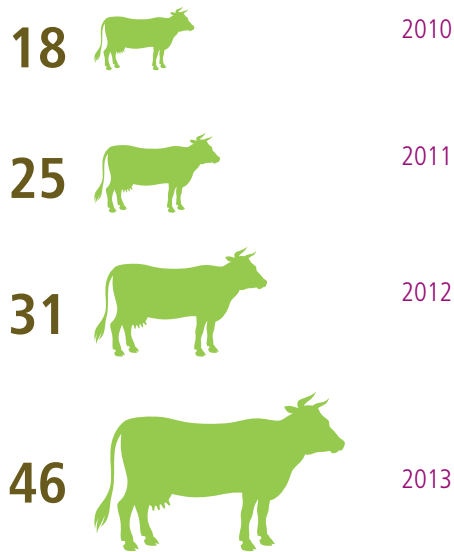
#### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- Le programme vise à concilier préservation des espèces et pérennisation des pratiques de chasse traditionnelles, il reprend ainsi l'Objectif 11 de la SNB de « maîtriser les pressions sur la biodiversité » de façon à « garantir la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques » (Objectif 12 de la SNB)
- Impliquer les populations dans la récolte des données, pour co-construire des mesures de gestion adaptées aux pratiques et aux modes de

gouvernance de chaque communauté, contribue à « partager de façon équitable les avantages issus de l'utilisation de la biodiversité à toutes les échelles » (Objectif 13 de la SNB)

- **Les parcs nationaux expérimentent des méthodes novatrices: dans un contexte où les écarts culturels sont importants entre communautés locales et gestionnaires, l'approche participative est un facteur-clé de réussite du projet.**

## Un concours d'excellence professionnelle : le concours agricole national des prairies fleuries



**Un concours au succès grandissant :  
Nombre de territoires participant au  
concours prairies fleuries**

### Le projet d'un coup d'œil

Les prairies fleuries (prairies naturelles de fauche, pâtures...) sont menacées par les changements de pratiques agricoles, notamment l'abandon ou au contraire l'intensification. Simple et fédérateur, le concours « prairies fleuries », auquel contribuent les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux, la profession agricole et les chercheurs, vise à reconnaître l'excellence professionnelle des agriculteurs qui maintiennent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Depuis 2010 : plus de 1 000 agriculteurs ont participé à ce concours d'envergure nationale.

### La biodiversité : un engagement naturel pour les parcs nationaux

- En récompensant les pratiques qui concilient production agricole et conservation de la biodiversité, le concours contribue à la promotion d'une agriculture qui « garantit la durabilité de l'utilisation des ressources biologiques » (Objectif 12 de la SNB).
- En évaluant en quoi la production agricole de la parcelle repose sur la biodiversité, le concours permet d'« inclure la biodiversité dans la décision économique » (Objectif 7 de la SNB).
- Le concours permet de reconnaître le travail des agriculteurs : le monde agricole, les partenaires politiques ou encore le grand public se réapproprient ainsi une biodiversité accessible à des non spécialistes : la variété des plantes à fleur visibles dans les prairies, la présence de haies... Il participe ainsi à « faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature » (Objectif 1 de la SNB).
- **Les parcs nationaux valorisent les réussites locales en faveur de la biodiversité : le concours « prairies fleuries » est une caisse de résonance des pratiques agricoles bénéfiques pour la biodiversité.**

© N. Berger - Parc nationaux de France





**Parc national de la Vanoise**

135 rue du Docteur-Julliand • 73007 Chambéry Cedex • [www.parcnational-vanoise.fr](http://www.parcnational-vanoise.fr)



**Parc national de Port-Cros**

Allée du Castel Sainte-Claire • BP 70220 • 83406 Hyères Cedex • [www.portcrosparcnational.fr](http://www.portcrosparcnational.fr)



**Parc national des Pyrénées**

Villa Fould • 2 rue du IV septembre • BP 736 • 65007 Tarbes Cedex • [www.parc-pyrenees.com](http://www.parc-pyrenees.com)



**Parc national des Cévennes**

6 bis place du Palais • 48400 Florac • [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)



**Parc national des Ecrins**

Domaine de Charance • 05000 Gap • [www.ecrins-parcnational.fr](http://www.ecrins-parcnational.fr)



**Parc national du Mercantour**

23 rue d'Italie • CS 51316 • 06006 Nice Cedex 1 • [www.mercantour.eu](http://www.mercantour.eu)



**Parc national de la Guadeloupe**

Montéran • BP 93 • 97120 Saint-Claude • [www.guadeloupe-parcnational.fr](http://www.guadeloupe-parcnational.fr)



**Parc amazonien de Guyane**

1 rue Lederson • 97354 Rémire-Montjoly • [www.parc-guyane.gf](http://www.parc-guyane.gf)



**Parc national de La Réunion**

112 rue de Sainte-Marie • 97400 Saint-Denis • [www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr)



**Parc national des Calanques**

Bât A4 • Parc Valad • Impasse Paradou • 13009 Marseille • [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)

**Pour aller plus loin :**

Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2011-2020 :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-pour-la,22931.html>

Le rapport complet « Engagement du réseau des parcs nationaux de France dans  
la Stratégie Nationale pour la Biodiversité »  
Parcs nationaux de France, mai 2013 disponible sur le site internet

**Parcs nationaux de France**  
Château de la Valette • 1037 rue Jean-François Breton  
34090 Montpellier • [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

